

L'édito du Maire : « Un premier semestre au rythme intense »

Chères Prêmesquoises, chers Prêmesquois,

Ce numéro du bulletin municipal vient clore un premier semestre extrêmement dense où bon nombre de dossiers auront avancé ou se seront concrétisés. Ainsi, dans la droite ligne de la cérémonie des vœux de janvier, l'équipe municipale s'est concentrée sur les grands sujets suivants :

* **Voter notre budget** qui continue de maintenir ses fondamentaux avec des économies, de la stabilité fiscale pour garantir votre pouvoir d'achat et un nouvel emprunt à des taux intéressants pour réaliser nos investissements sans mettre en péril l'équilibre global de nos finances ;

* **Terminer notre « Plan Local d'Urbanisme »** pour lequel nous avons demandé à la MEL des ajustements qui seront débattus cet été. Lors du dernier conseil métropolitain du 15 juin, la poursuite de la révision du PLU2 a été adoptée à 99% ;

* **Accompagner les repreneurs des deux premiers lots vendus du Domaine de l'Étang** (Horseland - Restaurant et Ferme de l'Eperonnerie) sur lesquels nous maintenons notre volonté de voir éclore des activités tournées vers le tourisme-loisirs et notamment un projet « golf » qui demandera encore du travail d'ajustement avec la MEL. L'issue de ce dossier bien difficile se profile enfin avec la cession des dernières zones fin 2018 / début 2019 ;

* **Finaliser les démarches en matière de connectivité** puisque les études d'implantation ont été bouclées et que trois armoires de raccordement seront prochainement posées. En parallèle, un second permis de construire a été déposé pour implanter une première **antenne relais 4G/5G** et nous terminons les négociations pour un second mât afin de donner à notre commune une couverture Haut Débit Mobile digne de ce nom ;

* **Accélérer nos démarches pour la réalisation de notre parc paysager de centre bourg**, en intensifiant nos échanges avec les riverains et le cabinet d'urbanisme ;

* **Lancer et programmer nos marchés de travaux** pour la rénovation de la toiture de l'église Saint-Laurent et l'amélioration des bâtiments du groupe scolaire.

Il y aurait encore beaucoup à dire et c'est d'ailleurs pour cela que je vous proposerai de nous rencontrer, à la rentrée, pour évoquer ces grands sujets qui mobilisent toute notre énergie mais qui n'en demeurent pas moins complexes.

Et puis, ce printemps aura été marqué par le début du déploiement de notre système de **vidéoprotection urbaine**. Vous avez sûrement vu des

caméras s'intégrer dans le paysage, l'objectif étant de commencer à exploiter notre **CSU (Centre de Surveillance Urbaine)** dès maintenant. Tel est le cas, avec les principaux points, et déjà, la Police Nationale nous saisit de demandes de visionnage pour identifier les auteurs d'actes de malveillance. **Les travaux se poursuivront tout l'été**, tout en levant quelques contraintes administratives et humaines (convention ENEDIS/MEL, contrôles, pose de panneaux légaux, formation aux outils...). Je vous reparlerai de cet important dossier à la rentrée. En tous cas, nous croyons beaucoup en ce dispositif qui a déjà prouvé son efficacité .

Les moyens techniques sont une chose mais ils ne doivent pas exclure la vigilance de chacun. **La lutte contre l'insécurité est un combat quotidien** qui doit se pratiquer dans le respect des droits et des devoirs de chacun. **Civisme et respect d'autrui en sont les maîtres mots.**

Pas une semaine ne se passe sans que je ne sois interpellé en permanence municipale, par mail, par réseau social, sur des faits qui ne devraient pas se produire : tapages nocturnes, non-respect de l'arrêté anti-bruit, bricolages ou jardinages bruyants en dehors des heures autorisées, dégradations gratuites, stationnements gênants, provocations verbales, etc... C'est pourquoi, pour les semaines de détente qui s'annoncent, nous relançons un mot d'ordre simple : « **Pour passer un été serein, je pense à mes voisins !** »



Écrire au maire : mairie.premesques@outlook.fr

Tous les jours
à l'aube et tous !

Yvan HUTCHINSON

Maire de Prêmesques

Conseiller Métropole Européenne de Lille

Conseiller Régional Hauts-de-France

ACTIONS ET PROJETS

SOLIDARITE



Grande collecte de bouchons en liège au profit de la recherche contre le cancer. Les bouchons recueillis seront revendus et broyés pour devenir des panneaux isolants, des talons de chaussures et autres joints de culasse. Les fonds seront collectés par l'association FRANCE CANCER qui reversera directement les sommes à des chercheurs du CNRS et de l'INSERM. **N'hésitez pas à apporter vos bouchons en liège en mairie !**

AIDE SOCIALE

Aide à la Complémentaire Santé (ACS)

Le saviez-vous ? L'aide au paiement d'une complémentaire santé vous permet de bénéficier d'une réduction sur le coût grâce à un chèque remis par la Caisse d'Assurance Maladie. Elle permet aussi d'être dispensée d'avance des frais chez le médecin. Elle est réservée aux personnes dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond d'attribution de la CMU-C. **Formulaire de demande à télécharger** sur <https://www.cmu.fr/cmu-c-demarche>



BIEN VIEILLIR

Le saviez-vous ? SORTIR + est un dispositif d'aide sociale proposé par la caisse de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO. Ce service, réservé aux personnes retraitées de plus de 80 ans et confrontées à l'isolement, facilite leurs sorties en permettant de maintenir un lien social (courses, coiffeur, médecin, visites chez des amis...). Pas de conditions de ressources exigées. Le financement est effectué sous forme de Chèques Emploi Service Universels pré-financés et nomi-

natifs. Trois chèquiers par an maximum (le 1^{er} de 150 euros, le 2^{ème} de 200 euros et le 3^{ème} de 300 euros) avec une participation de la part du bénéficiaire de 10% du montant. Les chèquiers sont valables une année civile et sont acceptés par des organismes agréés. **Renseignements auprès de l'ARGIC-ARRCO au 0810 360 560**

SEMAINE BLEUE



Cet événement national destiné aux aînés, et moment privilégié pour créer du lien entre les Prémésquois, aura lieu cette année du 8 au 12 octobre. De nouvelles animations seront proposées par la municipalité en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale. Le programme et les inscriptions seront communiqués début septembre.

NUISANCES SONORES



La saison estivale ne doit pas rimer avec nuisances sonores. La Municipalité a pris un arrêté le 10 juillet 2014 relatif à la lutte contre les nuisances, le bruit et le respect du voisinage, **celui-ci est toujours en vigueur.**

De plus en plus, des plaintes relatives aux bruits d'engins à moteur, qu'ils soient à usage professionnel ou non, sont enregistrées. A ce titre, l'arrêté municipal et les articles 2 et 11 stipulent clairement que les réparations ou réglages de moteurs peuvent devenir gênants par leur intensité, leur durée, leur répétition. Cela est aussi valable pour les détenteurs de quads ou de motos, qui doivent également déclarer leurs véhicules en Préfecture et présenter une identification visible comme le rappelle la loi n°2008-491.

Les abus pourront être localisés par le système de vidéosurveillance et/ou constatés par les personnes dépositaires de l'autorité publique.

PRIME CUVE A RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES

Vous avez envie d'installer une cuve de récupération d'eau de pluie dans votre jardin ? La commune vous donne un coup de pouce avec l'instauration d'une prime qui vous aidera à l'acquérir pour faire des économies d'eau, ressource rare et précieuse. Avec l'eau de pluie, vous pouvez arroser votre jardin, laver votre voiture voire remplir partiellement votre piscine. Dans la maison, vous pouvez alimenter la chasse d'eau des toilettes, laver vos sols et même votre linge à la condition de filtrer l'eau de pluie. En revanche, l'usage dans la douche ou pour le lave-vaisselle est proscrit.



Si vous êtes intéressé par ce nouveau dispositif, retirez un dossier auprès de l'accueil de la mairie, dès le 1er juillet.

TRAVAUX DOMAINE DU BOIS JOLI

Les travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs Allée du Bois Joli sont achevés.



La voie est passée en zone de rencontre : la circulation des véhicules est limitée à 20km/h et le stationnement n'est autorisé que sur les emplacements matérialisés.

ACTIONS ET PROJETS

RETRAIT D'ESPECES ET PAIEMENT

La commune mène actuellement des réflexions avec des partenaires bancaires pour doter Prêmesques de **moyens de retrait en espèces pour vos courses de proximité**.

En parallèle, nous étudions la possible mise en place de solutions de paiement par carte pour le tissu associatif. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'issue de ces échanges.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations se déroulera le **samedi 8 septembre de 14h à 17h** à la salle des sports. Il a pour objectif de faire connaître les différentes associations sportives et culturelles prêmesquoises, ainsi que de faciliter les démarches d'inscription des futurs adhérents pour la saison 2018/2019.

Nous vous attendons nombreux pour faire connaissance avec les associations de la commune !



Permanences du Maire : M. le Maire reçoit **sans rendez-vous** le mercredi matin de 9h à 12h. En dehors de ce créneau, prendre directement rendez-vous auprès de la mairie en précisant l'objet de votre demande. **Les permanences s'arrêteront le mercredi 18 juillet et reprendront le 29 août**. Le Maire et les Adjointes restent disponibles sur rendez-vous durant cette période.

Permanences administratives et juridiques : ce service proposé est entière-

ESPACE DETENTE ESTIVAL



Avec l'arrivée des beaux jours, la Municipalité a décidé de créer un **lieu de détente estival à l'espace vert situé rue du Couvent**. Il sera accessible à tous et recevra un terrain de pétanque ainsi que des tables de pique-nique. Des travaux vont être rapidement engagés afin que ce futur espace soit opérationnel rapidement !

CENTRE AERE



Ça bouge pour tes vacances !

Les grandes vacances sont toutes proches ! L'ensemble de notre équipe, composée de 18 animateurs, est dans les starting-blocks pour accueillir **plus d'une centaine d'enfants au centre de loisirs du 9 juillet au 3 août**. Quatre semaines de grands jeux et d'activités extérieures sur le thème de Koh Lanta Kids ! Amusements et fous rires garantis pour nos futurs aventuriers !

14/18 ANS : ÇA BOUGE POUR TES VACANCES !

Cet été, la commune est heureuse d'offrir à tous les **jeunes prêmesquois âgés de 14 à 18 ans** trois activités au choix : une place de cinéma et une partie de bowling, deux parties de laser-game ou une séance d'accrobranche. Inscriptions et renseignements en mairie avant le 13 juillet.

ATELIER FINOREILLE

L'atelier **Finoreille** s'est terminé cette année par un mini concert donné à l'école Jean Loup Chrétien. Nos petits chanteurs ont entonné diverses chansons dans des registres très différents, sous l'oreille attentive de tous les élèves du primaire ! **Bravo à eux et un grand merci à leur chef de chœur, Pascale Diéval et à l'Opéra de Lille**.

Dès la rentrée prochaine, l'atelier, entièrement gratuit, continue et est ouvert à tous les enfants de 8 à 12 ans.

Inscriptions et renseignements auprès de Pascale Alliot : palliot.premesques@outlook

DEMOCRATIE LOCALE

Une enquête sera lancée cet été pour recueillir vos questions et vos remarques sur les grands projets de la commune, afin de préparer une réunion publique d'information avec les élus à la rentrée.

NOUVEL ÉLU MUNICIPAL



Suite à la démission d'un membre de la majorité municipale, le conseil a procédé au remplacement de Madame CITERNE.

Conformément à l'article L270 du code électoral qui prévoit que le premier suivant de liste qui accepte de siéger soit le remplaçant, c'est donc **Monsieur Xavier DUBOIS**, retraité du secteur des travaux publics qui a intégré notre conseil le 18 juin dernier en tant que **conseiller municipal**.

Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans l'exercice de son mandat.

A VOS AGENDAS

ment **GRATUIT**, assuré par un bénévole, Monsieur GELOEN, fonctionnaire retraité du Ministère de la Justice.

Ces permanences sont destinées à vous accompagner, vous informer et vous orienter en matière administrative et juridique. De nouvelles permanences devraient se tenir en septembre ou octobre.

Vendredi 13 juillet : Feu d'artifice à 22h30 au stade Henri TURPIN, buvette et restauration sur place.

Samedi 14 juillet :

Dès 10h Base de loisirs : Base en fête : concert, démonstration et initiation à la pêche et au dessin, coin lecture, balade en poney...Buvette et restauration sur place
11h30 Place Lebas : dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts.
12h Base de loisirs : Mise à l'honneur des diplômés et donneurs de sang suivi du verre de l'amitié.

Samedi 8 septembre : Forum des associations à la salle des sports. De 14h à 17h.

ÉCHO ASSO

CYCLO CLUB DE PREMESQUES

Le cyclo-club de Prêmesques, présidé par M. Renaud DELAVAL, compte 25 adhérents. L'association est ouverte à tous les amateurs de vélos qui veulent pratiquer ce sport comme un loisir et non comme une compétition.

Chaque année, l'association, affiliée à la FFCT (Fédération Française de Cyclo-Tourisme) organise le brevet cyclo, un des rendez-vous incontournables des cyclo-touristes, qui attire entre 450 et 700 coureurs chaque année à Prêmesques.

**Vous désirez rejoindre l'association qui souhaite étoffer ses effectifs ? Contactez M. Renaud DELAVAL par mail : renaud.delaval@sfr.fr
Prix de la cotisation annuelle : 50€ pour les adultes et 20€ pour les moins de 18 ans.**



EXPRESSION LIBRE

Groupe Majoritaire « Ensemble Pour Prêmesques »

Le mois de juin est sans aucun doute le plus riche en termes de festivités dans notre commune. Tous les week-ends du mois ont été animés par de multiples manifestations qui ont permis à tous de se retrouver pour partager de bons moments de convivialité.

Un grand bravo à toutes nos associations et à leurs nombreux bénévoles pour l'organisation de ces festivités ; vous avez et aurez toujours notre soutien et notre reconnaissance.

Juillet marque le début des vacances scolaires. Ce sont d'autres festivités qui attendent nos plus jeunes au sein des centres de vacances organisés par la municipalité.

Le mois sera également très dense sur le plan des travaux avec trois gros chantiers en cours ou à venir. Il y a tout d'abord la mise en place du système de vidéo-protection qui est déjà très bien avancé et devrait se terminer dans les prochaines semaines afin d'être complètement opérationnel pour le mois d'août.

Les chantiers de réfection de la toiture de l'église, de remise en couleur du clocher et de création de nouveaux sanitaires à l'école Jean-Loup Chrétien vont également démarrer prochainement.

La saison estivale est belle et bien lancée. Nous souhaitons qu'elle vous permette de vous retrouver à nouveau en famille, entre voisins ou entre amis et qu'elle vous apporte beaucoup de réjouissances.

Bonnes vacances à tous.

Facebook : Ensemble Pour Prêmesques

Y. HUTCHINSON - G. DUBOIS - P. ALLIOT - P. VANDEN DORPE -
A. MARQUE - N. GUISLAIN - L. BASECO - D. DEVOS - F. BEUGNIET -
C. KNOBLOCH - S. MOUVEAUX - X. DUBOIS - P. JOURDAIN -
D. CREMIEUX - P. HORY

Groupe Minoritaire « Donnons Enfin Un Nouveau Souffle à Prêmesques. »

C'est par un printemps orageux que s'achève le premier semestre 2018.

Heureusement, notre commune a échappé aux intempéries et catastrophes ayant impacté un grand nombre de régions.

Le climat social est quant à lui toujours aussi difficile avec ses grèves et manifestations.

Lors du conseil municipal du 12 avril dernier, notre groupe a approuvé les comptes 2017 et voté le budget prévisionnel 2018 dans la mesure où les taux d'imposition locale sont restés stables malgré les baisses de dotation de l'Etat que nous subissons.

Il nous faudra toutefois rester vigilants suite aux annonces gouvernementales sur la réforme de la taxe d'habitation.

Nous avons également validé une demande d'emprunt de 350 000€ portant sur une durée de 5 ans, afin que notre commune puisse disposer d'une somme indispensable aux investissements nécessaires à l'attractivité de cette dernière.

Nous veillerons et seront attentifs à ce que ces fonds soient utilisés à bon escient.

Enfin, la vidéo surveillance arrivant dans sa phase opérationnelle, nous ne pouvons qu'espérer une baisse de la petite délinquance et une amélioration de la sécurité des biens et des individus sur la commune.

A chacune et chacun nous souhaitons une pose estivale propice au repos et à la recherche du bien être. Bonnes vacances à tous.

F. DESMET – D. DEBAISIEUX – S. VAN EECKE – D DUMONT

CONTACTS

Mairie de Prêmesques

Place Jean-Baptiste Lebas
59840 Prêmesques

Tel : 03 20 08 82 10 – Fax : 03 20 08 78 07

Site : www.ville-premesques.fr – Mail : mairie@premesques.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00 / 14h00-18h30
Mardi : Fermée le matin / 14h-17h00
Mercredi : 8h30-12h00 / 14h00-17h00
Jeudi : 8h30-12h00 / 14h00-17h00
Vendredi : 8h30-12h00 / 14h00-17h00
Samedi : 8h30-11h30